



Décembre 2007:

En présence de Jean-Luc Lattuca, Président du SNES, de Jean-Louis Carpentier, Directeur de la Licence Professionnelle et du Parrain de la 5ème promotion : Gilles VIGUIER, DG du GIE-GPIS (Groupement Parisien Interbailleurs de Sécurité)

2007 : Seconde édition du Prix SNES “Entrepreneurs de Sécurité Privée” en partenariat avec l'Université René Descartes - Paris V



Partenaire de la Licence Professionnelle depuis sa création, le SNES avait lancé pour la première fois cette opération originale lors de la promotion précédente (2005/2006). Il s'agit d'un Prix destiné à récompenser le(s) major(s) de la promotion.

Ce second palmarès 2007 du "Prix SNES Entrepreneur de Sécurité privée" a récompensé cette année deux étudiants ex-aequo (voir photo) : **Véronique GENTÉ** en formation continue (Contrôleur de sécurité, DPP, Mairie de Paris) et **Nicolas MEREY**, en formation initiale. Ils se sont vu remettre, chacun, un week-end pour deux à Barcelone.

Depuis 2003, la Licence Professionnelle «Sécurité des Biens et des Personnes» qui forme des personnels d'encadrement notamment pour les entreprises de sécurité privée, a délivré une centaine de diplômes tant en formation continue que formation initiale et apprentissage.



ASSOCIATION OSIRIS :
ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET L'INGÉNIERIE DES RISQUES
Association des anciens élèves et élèves de l'Université PARIS V - RENÉ DESCARTES

Infos, renseignement sur : www.osiris-asso.fr



LICENCE PROFESSIONNELLE «SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES»
UNIVERSITÉ PARIS V - RENÉ DESCARTES

Contact : **Françoise Anibali, Responsable Formation**

Centre de Formation Continue - Centre Universitaire des Saints-Pères - tél. 01 42 86 40 78 - fax 01 42 86 21 59



2007 : A l'occasion du "Congrès National de la Sécurité Privée" organisé à Biarritz,

Remise du 1er Prix SNES "Études & Recherches sur la Sécurité Privée" en partenariat avec l'Université René Descartes - Paris V



A l'occasion du "Congrès National de la Sécurité Privée" organisé à Biarritz les 18 et 19 octobre derniers par le Syndicat National des Entreprises de Sécurité, Jean-Luc Lattuca, Président et Éric Chenevier vice-Président Délégué du SNES chargé des relations avec l'Université Paris V, ont remis le premier Prix Spécial SNES 2007 «Études & Recherches sur la Sécurité Privée» à Karen Luzi, Master 2 en droit européen des Affaires de Paris V, actuellement étudiante en LLM en droit de la concurrence à University College of London. Cette distinction lui a été accordée pour son mémoire : « Les entreprises privées de sécurité face au droit communautaire : étude des secteurs de la surveillance humaine et du transport de fonds » préparé sous la direction de Jean-Louis Carpentier, Directeur de la Licence Professionnelle «Sécurité des biens et des personnes» de Paris V, Maître de conférence en droit privé.

Le SNES est la première organisation patronale nationale représentative du secteur de la surveillance humaine. Il est aussi membre fondateur de la COESS, Confédération Européenne des Services de Sécurité, organisation patronale européenne du secteur au sein de laquelle il représente depuis sa création l'ensemble du secteur français : 150 000 salariés, 2500 entreprises, plus de 3 milliards d'euros de CA annuel, plus de 6000 créations nettes d'emplois par an.
(voir page suivante notre présentation chiffrée du secteur)

Il s'agit bien là d'une première, puisque jusqu'à présent le SNES, partenaire de la Licence Professionnelle «Sécurité des biens et des personnes» de Paris V Descartes récompensait uniquement le major de chaque promotion en lui attribuant le Prix "SNES-Entrepreneurs de Sécurité Privée".

Pour Éric Chenevier, chargé par le SNES des relations avec l'Université Paris V et membre du comité de pilotage de la Licence professionnelle : "Il s'agit d'attirer l'attention des diplômés de l'enseignement supérieur sur les perspectives d'emplois d'un secteur qui s'affirme comme incontournable dans le paysage des prestations de services et doit, pour faire face à son évolution rapide, conforter son encadrement".

Le Prix 2007 "SNES-Entrepreneurs de Sécurité Privée" sera quant à lui très prochainement remis au major de la promotion sortante. La cérémonie de remise des diplômes des formations supérieures sur les risques et la sécurité de Paris V-Descartes doit se tenir le 5 décembre prochain au siège de l'Université.

Depuis sa création en 2002/2003, la Licence professionnelle a été attribuée à une centaine d'étudiants. La promotion sortante 2006/2007 compte 7 étudiants en formation initiale et 14 en formation continue. Dirigée et animée par Jean-Louis Carpentier, la Licence Professionnelle de

Paris V-Descartes bénéficie depuis sa création du partenariat du SNES, dont divers membres participent à l'enseignement.

"Au moment de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions législatives réglementant les activités de sécurité privée, tout particulièrement l'obligation pour les dirigeants comme pour l'ensemble des salariés de justifier préalablement à leur affectation et embauche de leur aptitude professionnelle, notamment au travers d'un CQP, Certificat de Qualification Professionnelle que notre branche vient de créer, il nous semble important, au SNES, de rappeler par cette politique de prix universitaires, le rôle stratégique de la profession et d'attirer vers notre secteur de nouveaux profils mieux formés qui contribueront à la professionnalisation en cours du métier" explique Jean-Luc Lattuca, Président.



LICENCE PROFESSIONNELLE «SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES»
UNIVERSITÉ PARIS V - RENÉ DESCARTES

Contact : **Françoise Anibali, Responsable Formation**
Centre de Formation Continue
Centre Universitaire des Saints-Pères
tél. 01 42 86 40 78 - fax 01 42 86 21 59



SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ
47 Rue Aristide Briand 92300 LEVALLOIS-PERRET
Tél : 01.41.34.36.52 - Fax : 01.41.34.36.53
contact@e-snes.org - www.e-snes.org





2006 : Lancement du Prix

“SNES-Entrepreneurs de sécurité privée”

et du Prix Spécial

“SNES-Etudes et recherches sur la sécurité privée”

Licence
Professionnelle
Sécurité des
Biens et
des Personnes
Université
Descartes,
Paris V

Le SNES renforce son soutien à la Licence professionnelle "Sécurité des biens et des personnes" de l'Université PARIS 5 RENÉ DESCARTES en récompensant ses majors de promotion par le lancement du Prix «SNES - Entrepreneurs de Sécurité Privée» et crée un Prix Spécial pour promouvoir les travaux universitaires sur le secteur.

Lors de la séance solennelle de remise des diplômes de la 4ème promotion de la Licence professionnelle "Sécurité des biens et des personnes" de l'Université René Descartes (6 décembre 2006), le SNES - Syndicat National des Entreprises de Sécurité a renforcé son partenariat avec ce diplôme à la création duquel il a participé activement.

«Le SNES récompensera désormais chaque année le ou les majors de la promotion par le Prix «SNES-Entrepreneurs de Sécurité Privée». C'est un geste de soutien clair à un diplôme qui répond de manière concrète et opérationnelle aux besoins de renouvellement et de renforcement de l'encadrement des entreprises du secteur» a précisé à cette occasion, Éric Chenevier, vice-Président du SNES et son représentant au sein du Comité de Pilotage de la Licence.

Parrainée également par Group4 Securicor, cette 4ème promotion de la Licence professionnelle (2005/2006) a compté 16 étudiants diplômés dont 2 majors : Frédéric Delahaye, étudiant en formation continue et Laura Thépaut en formation initiale, qui a depuis trouvé son premier emploi dans la profession avec l'obtention de ce diplôme. Les deux lauréats se sont vus récompensés de leurs efforts par le SNES et par Christophe Langer au nom de Group4 Securicor.

À noter que ces deux étudiants appartiennent à deux entreprises membres du SNES, comme l'était d'ailleurs le major de la précédente promotion 2004/2005.

Récompenser et valoriser des travaux universitaires portant sur le secteur

Par ailleurs, Éric Chenevier annonce que le SNES, outre son prix «SNES - Entrepreneurs de Sécurité Privée» récompensant les majors des promotions de la Licence Professionnelle, lance pour 2007 un Prix Spécial «SNES - Etudes et Recherches sur la Sécurité Privée» destiné à récompenser et valoriser des travaux universitaires ou de recherche portant sur le secteur.

La première remise de ce «Prix Spécial SNES - Etudes et Recherches sur la Sécurité Privée» aura lieu en octobre à l'occasion des prochaines «Journées Professionnelles de la Sécurité Privée» organisées chaque année par le SNES. Il sera remis par son Président d'honneur, Claude Lévy, par ailleurs Président honoraire de la CoESS - Confédération Européenne des Services de Sécurité.

«Au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions législatives réglementant les activités de sécurité privée, il nous semble important de rappeler le rôle stratégique de la profession et d'attirer l'attention sur elle en valorisant les travaux universitaires ou de recherche de haut niveau qui lui sont consacrés. Il convient en effet de souligner, comme le fait le législateur au travers de nombreux textes, le caractère spécifique et sensible des métiers de sécurité privée qui, contrairement à des idées reçues trop souvent véhiculées, ne peuvent en aucun cas être confondus avec d'autres types de prestations de service» explique le vice-Président du SNES.

Depuis sa création en 2002/2003, la Licence professionnelle a été attribuée à 69 étudiants : 44 professionnels en formation continue et 25 étudiants en formation initiale. La promotion en cours 2006/2007 compte 7 étudiants en formation initiale et 14 en formation continue. Dirigée et animée par Jean-Louis Carpentier (à droite sur notre photo, aux côtés des deux majors de promotion 2005/2006), la Licence Professionnelle de Paris 5 René Descartes bénéficie depuis sa création du partenariat du SNES qui participe à son Comité de Pilotage composé de :

- Eric Chenevier, vice-Président du SNES
 - Jean-Benoît Torchet, chef du Département Accueil et Sécurité du groupe Renault
 - Daniel Warfman, conseiller du Président Group4 Securicor France
- Le SNES participe directement à l'enseignement en faisant intervenir ses représentants dans divers domaines.



Carte d'identité économique du secteur des entreprises de Surveillance Humaine



Synthèse du Rapport de Branche Prévention/Sécurité qui regroupe les données 2006 disponibles concernant les entreprises de Surveillance Humaine, intervenant aussi dans d'autres activités de Sécurité⁽¹⁾

AVERTISSEMENT : Ne rentrent pas dans le champs de l'étude les entreprises intervenant EXCLUSIVEMENT dans les domaines de la protection rapprochée, l'installation de systèmes, la formation, ou le transport de fonds.

CA 2006 : 4,380 Milliards d'Euros, dont

3,080 milliards d'euros en Surveillance seule,

450 millions d'euros en Télésurveillance

350 millions d'euros en Sûreté aérienne & aéroportuaire⁽²⁾

160 millions d'euros en Intervention

140 millions d'euros en Installation de systèmes

80 Millions d'Euros en Protection rapprochée

50 millions d'euros en Formation

10 millions d'euros en Transport de Fonds

60 millions d'Euros pour les autres activités (location-gérance de systèmes de sécurité, maintenance, convoyage de documents, audit, conseil en sécurité,...)

Source : Rapport de Branche de la Sécurité et Surveillance Humaine/Chiffres 2007

**PART DES PME
(DE 1 À 500 SALARIÉS)**

2540 entreprises

(soit **98,8%** entreprises
du secteur) occupant

65 000 salariés

(**43%** des salariés
du secteur), réalisant

environ **1,94 milliard
d'Euros de CA**

(environ **44%** du CA)

2 570 entreprises - 3600 établissements - 150 000 salariés

28 entreprises de + de 500 salariés réalisant 56% du CA

140 entreprises de 100 à 499 salariés réalisant 22% du CA

400 entreprises de 20 à 99 salariés réalisant 11,5% du CA

env. 2000 entreprises de 1 à 19 salariés réalisant 10,5% du CA

Croissance moyenne annuelle du CA depuis 1998 : +10%

Croissance annuelle du CA 2006/2005 : +5,5%

Croissance moyenne annuelle des effectifs depuis 1998 : +8,5%

Croissance annuelle du CA 2006/2005 : +3,5%

Plus de 2000 travailleurs indépendants

Part des marchés publics dans le CA : 21%

Nombre d'embauches en 2006 : 82 000

Création nette d'emplois en 2006 : + 5 250

30% d'heures de nuit

Perspectives d'ici à 2015 : 60 000 postes à pourvoir

Source : Rapport "Les Métiers en 2015", Centre d'Analyse Stratégique (ex Commissariat au Plan), organisme rattaché au 1er Ministre.

(1) Installation de systèmes, formation, transport de fonds, protection rapprochée, sûreté aérienne et aéroportuaire, autre, ...

(2) chiffre 2006 réalisé par 30 entreprises intervenant en Sûreté Aérienne et Aéroportuaire, dont 20 seulement s'y consacrent pleinement. Le CA de cette activité enregistre une forte progression : +7,5% par rapport à 2005.